

GESTION DE CRISE COVID-19

Lettre d'information du Maire / édition n°9

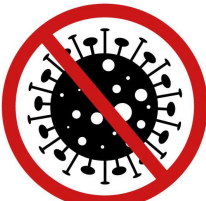
Chère Gonfrevillaise, Cher Gonfrevillais,

Avec la précieuse collaboration des directrices et directeurs de nos écoles, un recensement des intentions des familles pour la scolarisation de leur enfant, à l'école, pour la semaine du lundi 25 au vendredi 29 mai nous a été transmis.

Les retours d'expérience de l'accueil des élèves des classes de Grandes sections, CP, CE1 et CM2 depuis le 12 mai, ainsi que des effectifs que peut mobiliser notre collectivité pour permettre aux enseignants de tenir le protocole sanitaire en vigueur, nous permettent :

- **d'accueillir à partir du lundi 25 mai, les élèves inscrits des classes de CE2 et de CM1, en complément des classes déjà ouvertes depuis le 12 mai.** Sous réserve, bien entendu, de la présence des enseignants concernés. Nous disposons en effet du nombre suffisant d'animateurs et d'agents en charge de l'entretien des locaux pour tenir les protocoles en place.
- de pouvoir garantir, pour les élèves inscrits, le transport scolaire, l'accueil péri-scolaire, le centre de loisirs du mercredi au sein des écoles et la restauration scolaire.

**NE LUI LAISSONS AUCUNE CHANCE
NE BAISSONS PAS LA GARDE**



En revanche, nous ne pouvons pas, à ce stade, permettre l'accueil des élèves de maternelle des petites et moyennes sections.

En effet, la nature même du protocole sanitaire imposé, s'il s'entend du point de vue de la sécurité, nous paraît inadapté pour être appliqué dans des conditions optimales pour les enfants en bas âges, d'autant que nous ne pouvons pas disposer, aux côtés des enseignants présents, d'une ATSEM par classe. Une partie de notre effectif étant empêchée, soit pour raison de santé, soit pour garde d'enfant. Et c'est également le cas d'une partie des agents municipaux qui assurent la restauration scolaire ou l'entretien dans des locaux.

Et, bien entendu, nous ne souhaitons pas substituer à du personnel ATSEM, qualifié et formé pour intervenir auprès des enfants des classes de maternelle, d'autres agents qui ne disposent pas de cette qualification et de cette formation.

Nous avons conscience que cette situation est gênante pour les parents des élèves de petites et moyennes sections de maternelle, même si la loi autorise jusqu'à la fin du mois de mai la possibilité de rester à domicile pour garde d'enfant. Toutefois, et nous sommes convaincus que chacun partagera cette nécessité, notre priorité demeure la sécurité absolue des enfants accueillis dans nos écoles.

Avec ces décisions, en concertation avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous pourrons accueillir lundi, en toute sécurité, les élèves des écoles élémentaires et ceux des Grandes sections de maternelle.

Nous rappelons qu'il est primordial pour les familles, de faire connaître leur souhait d'accueil de leur enfant dans leur école, chaque semaine, auprès des directrices et directeurs des établissements.

Nous aviserons le jeudi 28 mai des possibilités d'accueil du mardi 2 au vendredi 5 juin et au-delà, sur la base des décisions attendues de l'Etat à la fin du mois de mai et des possibilités de retour en poste des agents municipaux qui œuvrent au quotidien au bon fonctionnement de nos écoles.

Différents autres services municipaux montent également en puissance à compter de lundi, vers un retour très progressif à la normale et par conséquent en mode pour l'instant adapté. Cette présente lettre vous en rend compte.

Respectueusement,

Le Maire,
Alban Bruneau

Nous limitons l'ouverture de nos services au strict nécessaire (administration générale, Etat-civil, Centre communal d'action sociale CCAS, centre de loisirs, services en lien avec les écoles, propreté, sécurité, communication/information).

Pour toute question, un numéro unique est à votre disposition : **02.35.13.18.00**

Contactez-le avant d'être convié à vous rendre en mairie.

Concernant votre santé et celle de vos proches, il est important de vous conformer aux directives sanitaires. Pour toute question, **vous pouvez contacter le : 0.800.130.000**

Point de situation au mercredi 20 mai

POINT SUR MASQUES

La distribution d'un masque gratuit à chaque Gonfrevillais.e âgé.e de 11 ans et plus, est en cours d'achèvement pour les derniers foyers, grâce au concours des bénévoles de la Réserve Communale de sécurité civile, d'agents et d'élus municipaux.

Les Gonfrevillais qui n'ont pu être dotés à cette occasion sont invités à se signaler en appelant la mairie afin qu'ils puissent récupérer leur masque. Le solde de la première commande que nous attendons toujours et qui devrait arriver très prochainement, ainsi qu'une seconde commande passée doivent nous permettre de parer à toute éventualité en cas de nouveau besoin.

CONSEIL MUNICIPAL

Le gouvernement a décidé, par ordonnance, que les conseils municipaux élus dès le premier tour des élections municipales du 15 mars, devaient être installés entre le 23 et le 28 mai en tenant compte de mesures sanitaires strictes.

Notre Conseil Municipal s'installera par conséquent le jeudi 28 mai pour procéder notamment à l'élection du Maire et des Adjoints. Malheureusement, au regard du contexte, il ne pourra accueillir qu'un public très restreint, c'est à dire les deux conseillers municipaux réservistes non élus le 15 mars qui figuraient sur la liste, ainsi que les journalistes et notre Député.

En revanche, la séance sera filmée afin de permettre à chacun qui le souhaite, de partager a posteriori ce moment important de la démocratie locale.

Un grand merci aux élus qui ne se représentaient pas en mars mais qui, gestion de crise oblige, ont vu leur mandat prolongé jusqu'à lundi dernier.

CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISES

Comme pour les mois de mars et d'avril, pour éviter les déplacements en Mairie, le CCAS s'adapte pour organiser au domicile des bénéficiaires, la distribution des CAP. Chaque Gonfrevillais concerné sera contacté le jour de la distribution qui est échelonnée le mardi 26, mercredi 27 et jeudi 28 mai.

RECHARGEMENT DES CARTES DE BUS POUR LES JEUNES

Les très nombreux jeunes Gonfrevillais.es détenteurs de carte de bus sont invités à venir recharger leur titre de transport au service jeunesse, lieu habituel de ces rechargements, mais selon des dispositions particulières pour éviter les regroupements.

Exceptionnellement 2 guichets seront ouverts, permettant 2 files distinctes, avec des entrées et sorties séparées, afin de limiter les croisements.

Nous encourageons les jeunes à venir, si possible munis d'un chèque signé et rempli à l'ordre du Trésor public d'un montant de 6,50 € ou de l'appoint en espèces pour éviter les manipulations. Du gel hydroalcoolique sera à disposition.

L'organisation du rechargement des cartes de bus pour les jeunes Gonfrevillais pour le mois de juin, s'organisera par ordre alphabétique :

- le **lundi** 25 mai de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16h45 pour les jeunes dont le nom de famille commence par A, B et C
- le **mardi** 26 mai de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45 pour les jeunes dont le nom de famille commence par D, E, F, et G
- le **mercredi** 27 mai de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45 pour les jeunes dont le nom de famille commence par H, I, J, K, M, N, O
- le **jeudi** 28 mai 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45 pour les jeunes dont le nom de famille commence par L
- le **vendredi** 29 mai 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45 pour les jeunes dont le nom de famille commence par P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Les services municipaux contacteront à partir de la semaine prochaine les personnes en attente de remise de carte d'identité ou de passeport afin de leur fixer un rendez-vous pour le retrait.

Pour les nouvelles demandes, vous pourrez appeler la Mairie dès la semaine prochaine afin de prendre rendez-vous à partir du mardi 2 juin.

LES PANIERS CULTURELS DE LA MEDIATHEQUE

Le dispositif de paniers culturels préparés par la médiathèque pour ses adhérents Gonfrevillais et livrée par les bénévoles de la réserve communale de sécurité civile se poursuit la semaine prochaine mais vous pourrez également, dès le mercredi 27 mai, venir les retirer directement à la médiathèque. C'est très simple, il vous suffit de passer votre commande de livres, jeux, cd, dvd.... via le portail de la médiathèque <https://gonfreville-pom.c3rb.org/> ou tout simplement par téléphone **02.35.13.16.63** ou **02.35.13.16.64**.

Vous pourrez venir la retirer sur rendez vous, selon une procédure qui vous sera communiquée par les agents afin de respecter les gestes barrières et assurer la protection de tous.

SERVICES MUNICIPAUX

Les agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) continuent d'accueillir sur rendez-vous, pour le logement et les nouveaux dossiers d'aide sociale. A compter de la semaine du lundi 25 mai, les titres mensuels pourront être rechargés en mairie et dans les mairies annexes aux horaires habituels d'ouverture et uniquement sur rendez-vous. Les recharges 10 titres seront possibles à partir du mardi 2 juin, toujours sur rendez-vous et dans les mêmes lieux.

Les services techniques qui interviennent dans l'espace public renforcent peu à peu leurs interventions, à la fois ponctuelles (comme par exemple pour résorber des dépôts sauvages constatés ou élaguer des arbres), et permanentes (propreté urbaine, espaces verts...).

Numéros utiles

Pour les questions médicales : **116 117**

Psychologues à disposition : **08.05.389.922** (numéro vert)

Numéro d'alerte par sms dédié aux victimes de violences familiales : **114**

Centre social AGIES : **02.35.45.44.75**

Assistante sociale du Département : **02.35.47.49.04**

Communauté urbaine (voiries, déchets...) : **02.35.22.25.25**

Pôle Emploi : **39 49**

Cellule de crise pour les entreprises : **02.35.52.22.00**

Permanence de Jean-Paul Lecoq, Député : **02.32.92.59.11**



**NE LUI LAISSONS AUCUNE CHANCE
NE BAISSONS PAS LA GARDE**

